

LETTRE D'ACTUALITÉS

8 mars 2019



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION SOCIALE
DES ALPES-MARITIMES

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE
AUX DROITS DES FEMMES ET À
L'ÉGALITÉ DES ALPES-MARITIMES

LES ACTUALITÉS NATIONALES

LA LOI BELLOUBET-SCHIAPPA DU 3 AOÛT 2018 RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Trois points particuliers articulés avec les travaux du schéma départemental partagé de lutte contre toutes les violences faites aux femmes des Alpes-Maritimes (2017-2020) :

-une notion à part entière : les enfants témoins de violences conjugales sont à proprement parler des victimes de violences conjugales. Leur présence constitue une circonstance aggravante ;

-l'outrage sexiste : déjà mis en place dans les Alpes-Maritimes par la surveillance générale (SUGE) dans les trains. À ce jour, elle établit 1 à 2 PV par semaine et constate une forte augmentation des agressions sexistes (100 % des victimes sont des femmes).

LES CONTRATS LOCAUX DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES...

...qui intégreront la prochaine stratégie nationale de prévention de la délinquance et qui devront s'articuler avec les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) ou les CISP (conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance). Ils devront être signés dans les différentes communes afin de décliner une politique de lutte contre toutes les violences faites aux femmes en infra-départemental.

LES ACTUALITÉS LOCALES

LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE (D.U.) "LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES" À NICE

Ouverture le 8 mars 2019 du diplôme universitaire (DU) violences faites aux femmes en partenariat avec l'université Nice-Sophia-Antipolis, la faculté de droit et de sciences politiques et l'Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social (IESTS), en présence de monsieur Georges-François LECLERC, préfet des Alpes-Maritimes.



Photo (de gauche à droite) : Maty DIOUF, Christian VALLAR, Albert MAROUANI, Georges-François LECLERC, Franck VINESSE, Marc DALLOZ.

LE PORTAIL DE SIGNALEMENT EN LIGNE DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Depuis l'ouverture en novembre 2018 d'un portail de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes, le département des Alpes-Maritimes a enregistré son premier signalement.

Dispositif commun à la police et à la gendarmerie nationales, le site est accessible par deux adresses : www.service-public.fr ou www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr.

UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE DÉDIÉE

Depuis le 20 janvier 2019, ouverture par le centre d'information des droits des femmes et des familles des Alpes-Maritimes (CIDFF06) d'une ligne téléphonique spécifiquement dédiée aux professionnels afin de répondre aux questions d'ordre juridique.

Une juriste peut être contactée par SMS ou appel téléphonique de 9h à 17h du lundi au vendredi au numéro de téléphone suivant : 06.25.62.95.15. La juriste s'engage à rappeler le professionnel dans un délai maximal de 48 heures.

DES "BONS TAXIS" DANS LE MOYEN ET LE HAUT PAYS

Mise en œuvre prochaine d'un système de « bons taxis » en lien avec la gendarmerie nationale afin de mettre à l'abri en urgence les victimes de violences conjugales et intra-familiales et leurs enfants qui habitent dans le moyen et haut pays. Le dispositif consiste à attribuer des bons taxis aux différentes brigades de gendarmerie, qui en cas de besoin, sollicitent des taxis afin de conduire les victimes ainsi que leurs enfants (ou les auteurs) dans des structures d'hébergement dédiées à leur prise en charge. Le taxi, après avoir effectué sa prestation, transmet son « bon » au CIDFF chargé de régler la prestation.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE VISIO-CONFÉRENCE...

...par l'intermédiaire des maisons des solidarités départementales (MSD), maisons de département (MDD) ou MSAP (maisons de service au public) pour les personnes habitant dans le moyen et haut pays. L'objectif est de pouvoir répondre à ces personnes en direct, dans un lieu sécurisé, et proche de leur lieu de vie. Il s'agit d'un accueil juridique.

DES ACTIONS D'ENVERGURE POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Cette année encore, Natacha HIMELFARB ainsi qu'Audrey SINTES, déléguée et déléguée adjointe de la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDFE) des Alpes-Maritimes, ont été sollicitées afin de participer à de nombreux événements organisés autour de la journée internationale des droits des femmes. L'énergie ainsi que la mobilisation de l'ensemble des partenaires acteurs ont été admirables et sont grandement à saluer.

MARDI 5 MARS

Retrouvez l'émission de France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur en replay :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/jt-1920-cote-d-azur>.



Photo : Natacha HIMELFARB (droite).

JEUDI 7 MARS

- Nice, Palais Sarde : Cérémonie officielle de signature des chartes d'engagement du Club Égalité pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes à l'échelle du département des Alpes-Maritimes.



Photo (de gauche à droite) : Vanessa SIEGEL, Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Agnès RAMPAL, Hervé DEMAI, Alexandra VALETTA-ARDISSON, Nicole NUTINI, Brahim BOURABAA.

VENDREDI 8 MARS



La Trinité : Projection-débat « Et si... » organisée par le Planning Familial 06 en partenariat avec la Maison de la Trinité.

Le court-métrage est disponible à l'adresse suivante : <http://www.contrelesdiscriminations.fr/les-films.asp>.

MERCREDI 6 MARS

- Nice, palais Sarde : « Innover pour le changement et développer intelligemment », pour les femmes du moyen et haut pays. Sous l'impulsion de Gwenaëlle CHAPUIS (sous-préfet Nice-montagne) ainsi que de Carole ORY (directrice territoriale Enedis Alpes-Maritimes) ;

- Stade Charles-Ehrmann : Événement « Village des sportives » au stade Charles Ehrmann impulsé par l'UNSS ;

- Monaco : Exposition photos des partenaires mobilisés dans la création du comité de protection et d'égalité des femmes.



- Nice, Musée des arts asiatiques : « Portraits de femmes », initié par Alexandra BORCHIO-FONTIMP, conseillère départementale, mise en lumière de femmes exemplaires en présence d'Audrey SINTES et d'Anne-Gaël BAUCHET.



Photo : Anne-Gaël BAUCHET, Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Audrey SINTES.



- Nice : Représentation théâtrale « Parole de femmes » de Dario FO et Franca RAME, au théâtre de L'Impertinent (7, Rue Tonduti de l'Escarène – 06000 Nice).

Intervention de Natacha HIMELFARB (DDFE) à France Bleu Azur. L'émission peut être écoutée sur : <https://www.francebleu.fr/infos/societe/>

Nice, Promenade du Paillon : Ouverture par Maty DIOUF (adjointe au maire de Nice) ainsi que Natacha HIMELFARB du village sportif.